



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Pays de la Loire | 2010

Sainte-Luce-sur-Loire – Zac de la Maison Neuve 2 Diagnostic (2010)

Jean-François Nauleau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/32994>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jean-François Nauleau, « Sainte-Luce-sur-Loire – Zac de la Maison Neuve 2 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/32994>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Sainte-Luce-sur-Loire – Zac de la Maison Neuve 2

Diagnostic (2010)

Jean-François Nauleau

- 1 Le diagnostic de la Zac de la Maison Neuve, réalisé de fin avril à début juin 2010, a porté sur une surface initiale de 19 ha, réduite à environ 15 ha en raison des divers problèmes d'accès aux parcelles. Deux zones distinctes ont fait l'objet d'investigations. Une zone nord dite de La Garenne très peu riche et une zone sud dite de La Haie qui a concentré la quasi-totalité des vestiges mobiliers et immobiliers. On peut grouper ces vestiges en 4 phases chronologiques majeures.
- 2 Une phase âge du Fer au sein de laquelle deux séquences ont été identifiées. Une première séquence entre la fin du premier âge du Fer et le début de La Tène ancienne qui est caractérisée par la présence d'un fossé au gabarit très modeste associé à quelques fosses.
- 3 La seconde séquence, datée de La Tène finale, est nettement plus développée et caractérisée par la mise en place d'enclos. Le premier a été mis en évidence dans la parcelle AZ88. Il est constitué au sud d'un fort fossé à profil en V qui se réduit sur la façade est. Sa façade ouest, non décelée, pourrait se développer sous la route départementale. Environ 1 600 m² de son espace interne sont compris dans l'emprise des aménagements. On a pu repérer dans cet espace une concentration de structures fossoyées appartenant très probablement à un bâtiment.
- 4 Un second enclos, moins clairement identifié, semble se développer dans la parcelle AZ90. Il est constitué au nord d'un fossé de fort gabarit, probable continuité du fossé sud du premier enclos. Un fossé de gabarit plus modeste constitue les façades ouest et sud, tandis que le fossé de façade est semble se développer sous la route départementale. Un espace de près de 2 000 m² est ainsi délimité, au sein duquel quelques creusements majeurs (fosses, trous de poteau) ont été remarqués accompagnés de grandes quantités de mobilier céramique. Comme pour le premier enclos, l'hypothèse d'un enclos d'habitat est privilégiée.

- 5 Les autres vestiges de la fin de La Tène sont constitués d'axes fossoyés suivis sur de grandes distances. Dans les parcelles AZ08 et AZ90 deux fossés orthogonaux présentant un même gabarit pourraient former deux façades d'un même enclos. Aucune concentration remarquable de vestiges n'ayant été identifiée, on penchera alors d'avantage pour un enclos de type agro-pastoral. Un autre fossé présent au sud et sensiblement parallèle à l'enclos peut s'apparenter à un fossé bordier d'un espace de circulation qui flanquerait « l'enclos » au sud.
- 6 Pour la séquence de La Tène finale, l'hypothèse de la mise en place d'enclos d'habitats auxquels auraient succédé des aménagements de type agro-pastoral, peut servir de base de travail. Elle repose néanmoins sur des éléments matériels peu nombreux.
- 7 La phase II est une phase gallo-romaine peu représentée puisqu'elle n'apparaît qu'au travers de deux files de 6 trous de poteau et d'un fossé peu marqué. Ajoutons à cela les seuls vestiges de la zone nord, un probable enclos agro-pastoral incomplet dont le fossé est de gabarit très modeste ; aucune structure n'a été repérée au sein de cet enclos.
- 8 Après un hiatus de près de quinze siècles, la phase III, datée de la toute fin du Moyen Âge ou du début de la période moderne, est caractérisée par la présence d'un probable habitat. Il se présente sous forme d'une zone de concentration de fosses peu profondes ou de zones d'épandage contenant de très nombreux restes mobiliers. Il faut ajouter à cela quelques fossés rectilignes et un autre curviligne.
- 9 La phase IV est plus anecdotique. Elle correspond à la dernière phase d'aménagement du paysage à la période contemporaine, la plupart des vestiges appartenant à cette phase apparaissent encore sur le cadastre ancien de 1833. En définitive, l'étude approfondie de ces vestiges serait l'occasion d'une part de mieux caractériser une occupation laténienne qui semble être la première à marquer le territoire par des aménagements d'envergure et d'autre part d'aborder la question des établissements ruraux liés à des grands domaines fonciers au tout début de la période moderne.

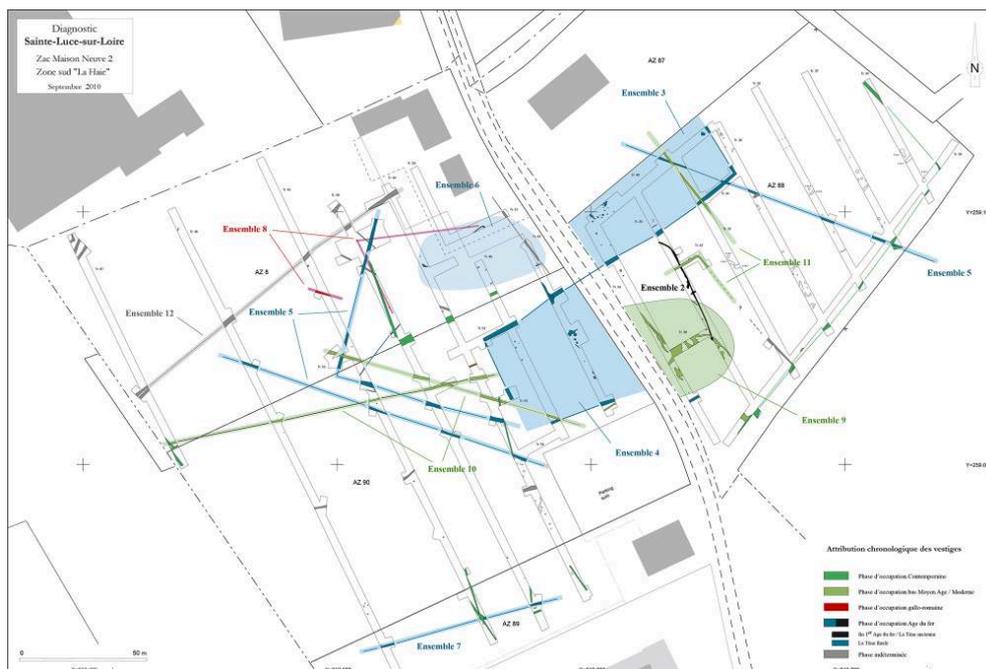
Fig. 1 – Fossé d'enclos laténien de l'ensemble 4, F 48.4



Pris vers l'est.

Cliché : J.-F. Nauleau (Inrap).

Fig. 2 – Ensemble des vestiges de la zone d'investigation de La Haie



DAO : J.-F. Nauleau (Inrap).

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt838rXVo1E0>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt291YvowCna>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkWqzTusoxz>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

Année de l'opération : 2010

AUTEURS

JEAN-FRANÇOIS NAULEAU

Inrap